

Les premiers discours d'Hector Authier

Gilles Boileau

Volume 10, numéro 1, juin 2004

L'Abitibi-Témiscamingue : une terre promise...

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/11246ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

La Fédération des sociétés d'histoire du Québec

ISSN

1201-4710 (imprimé)

1923-2101 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Boileau, G. (2004). Les premiers discours d'Hector Authier. *Histoire Québec*, 10(1), 3-7.

Les premiers discours d'Hector Authier

Par GILLES BOILEAU, géographe

Né à l'Ange-Gardien en 1881, Hector Authier s'installe près de la rivière Harricana (Amos) le 1^{er} juin 1912. D'abord avocat, il se fit journaliste. Mais on le connaît surtout comme l'un des «pères» de l'Abitibi. Agent des terres et des mines, maire d'Amos, député du comté d'Abitibi à Québec d'abord puis à Ottawa, sa feuille de route pourrait s'allonger démesurément. Retenons seulement de lui qu'il a mis au service de sa terre d'adoption – l'Abitibi et aussi le Témiscamingue – sa foi, sa clairvoyance, son acharnement et son dévouement. Ces quelques lignes n'ont d'autre objectif que de rendre hommage à sa mémoire et de reconnaître tout ce que nous lui devons.

Québec, le 16 janvier 1924. C'est avec une émotion facile à deviner qu'Hector Authier s'est adressé à ses collègues de l'Assemblée législative le 16 janvier 1924. Son émotion tenait beaucoup plus cependant à la solennité du moment qu'à la découverte et au caractère des lieux. Il y avait déjà fort longtemps que M. Authier connaissait les lieux, bien avant d'y arriver comme député. Il en connaissait même les coulisses et tous les dédales ayant été, de 1907 à 1912, courriériste parlementaire à Québec pour Le Canada, l'Action catholique et La Presse, poste qu'il avait quitté pour devenir, en 1912, le premier agent des terres en Abitibi et commencer ainsi une longue et intense période d'activité, voire même d'apostolat et de dévouement auprès des nouveaux colons.

Déjà, dans sa première intervention, Authier fait deux réserves significatives. Il souligne tout d'abord avec une fierté évidente qu'il a été membre de la tribune des journalistes à titre de correspondant de *La Presse*, oubliant volontairement de mentionner les noms des deux autres quotidiens pour lesquels il avait aussi travaillé. Peut-être avait-il intérêt à ne rien dire sur ces années-là. En outre, il se présenta, dans cette première intervention, comme ayant été «...dans une lointaine région... le té-

moins de l'œuvre de nos colons». Pourtant, il faut reconnaître en toute honnêteté qu'il fut beaucoup plus qu'un simple témoin, il fut un intervenant et un acteur de premier plan dans le vaste mouvement de colonisation qui déferla sur l'Abitibi à partir de 1910. D'entrée de jeu, Authier s'affichait donc comme un homme fier et humble à la fois. C'était là faire preuve de sagesse et surtout d'un bon sens politique.

Dans ce tout premier discours en Chambre, le nouvel élu se devait, bien entendu, de souligner l'immense bonheur qu'il ressentait de faire partie d'un bon et grand gouvernement... libéral. Authier le fit de deux façons. Se souvenant d'avoir déjà entendu Sir Lomer Gouin dire que «rien n'était trop bon pour le colon», il commença par évoquer le glorieux souvenir des années où justement Sir Lomer était premier ministre, avant de reprendre certains passages du «magistral exposé» fait – quelques instants auparavant, au cours de cette même séance du 16 janvier – par M. Perrault qui, en tant que ministre de la Colonisation, sut démontrer l'excellence de la politique du gouvernement «sous ce rapport».

En vérité, c'est l'intervention de M. Langlais, député conservateur du comté de Témiscouata, qui fournit à M. Authier l'occasion de souligner les bienfaits de la politique du gouvernement libéral dans le domaine de la colonisation, en particulier en Abitibi. À l'occasion d'un long débat sur les subsides, l'opposition – bien maigre avec sa dizaine de députés seulement – s'employa à harceler le parti au pouvoir et à tenter de mettre en évidence ses faiblesses et ses erreurs. Représentant une circonscription peu favorisée par la nature,



Hector Authier procède à une vente publique de lots à Amos. Source : Société d'histoire d'Amos

M. Langlais s'attaqua au gouvernement et à son ministre de la Colonisation, M. Perrault.

Le réquisitoire du député de Témiscouata

Le représentant du Témiscouata déplora avec raison le vaste mouvement d'exode rural qui emportait toujours trop de ruraux vers les États-Unis. Il y aurait eu moyen, selon lui, de garder ces enfants attachés au sol du Québec si l'argent versé à la colonisation et à l'agriculture avait été bien utilisé.

Face au gouvernement et au ministre de l'Agriculture qui voyaient dans la mauvaise qualité des terres agricoles les raisons des insuccès des colons, M. Langlais déplorait que rien n'ait été fait pour «classifier» ces sols selon leur potentiel, indiquant ainsi aux éventuels colons les terres à éviter et celles à choisir.

Tout en regrettant que le gouvernement n'ait pas posé assez de gestes concrets pour aider colons et agriculteurs (établissement d'un crédit agricole, création de marchés, classification des terres, construction de bonnes routes, aide au défrichement des terres), M. Langlais exigea l'abandon de la pratique du patronage et déplora *«la main mise du gouvernement sur l'agriculture et sur la colonisation»*. À la fois on demande au gouvernement d'en faire davantage tout en se mêlant moins des affaires et de la vie des colons et des agriculteurs.

Quand le ministre de la Colonisation reproche au député de Témiscouata d'invoquer des arguments *«fantaisistes et imaginaires»*, il n'a peut-être pas tort, surtout que M. Langlais accuse le gouvernement de trop dépenser pour la formation des agronomes. Par ailleurs, M. Langlais reproche aussi au gouvernement *«de construire des routes pour les Américains»*. Il semblait incapable de comprendre que les routes de colonisation étaient tracées d'abord pour améliorer le sort des colons, mais que d'autres pouvaient aussi les utiliser. Dans l'ensemble, il se dégageait de ce débat un certain sentiment de mesquinerie regrettable.

Si «nouveau» soit-il dans les «salles» du «salon de la race», M. Authier se

devait d'intervenir dans le débat en tant que représentant des gens d'Abitibi dont on discutait du destin sans peut-être toujours leur porter le respect auquel ils avaient droit. De toute évidence, on ne s'entendait pas des deux côtés de la Chambre sur la façon de mettre en application le principe directeur de Sir Lomer Gouin... S'il n'y avait rien de trop bon pour le colon, les libéraux et les conservateurs n'avaient pas la même conception de ce qui était bon...

La parole à Monsieur Authier

M. Hector Authier prit donc la parole. Ses vastes connaissances du territoire abitibien, de ses habitants et de leurs problèmes, l'autorisaient à parler avec une certaine assurance. Il parla plus des hommes que des terres. Si le gouvernement fédéral avait acquiescé à la suggestion du Québec d'élaborer une véritable politique d'immigration et de colonisation, l'Abitibi en aurait doublement profité de même que les autres régions de colonisation de la province. Déjà, encore et toujours le fédéral!

Non seulement la population y aurait augmenté, mais la mise en valeur des ressources naturelles en aurait été grandement accélérée. Faute d'une telle politique, M. Authier se dit d'accord avec son collègue M. Perrault qui réclamait à grands cris les sommes nécessaires pour mettre en branle un vaste programme de rapatriement *«des nôtres qui sont aux États-Unis»*.

Par cette première et brève intervention, M. Authier n'avait d'autre objectif que de se faire connaître et de bien se faire voir tant de ses collègues que des députés de l'opposition. Il y arriverait, selon lui, en faisant état de ses connaissances approfondies de la région qu'il représentait, tout en prenant bien soin, par ailleurs, d'approuver sans hésitation la politique que menait son parti dans les régions dites de colonisation, notamment l'Abitibi. Sa pensée rejoignait ainsi celle des évêques et des missionnaires colonisateurs.

Après avoir parlé d'immigration, il se dit en plein accord avec le ministre des Mines, M. Smart, qui *«n'a pas hésité à favoriser les excursions de prospecteurs»* dans sa région dont les ressources minières seraient comparables à celle de l'Ontario. Dans le but de favoriser justement le développement de la région, M. Authier souhaite vivement la construction d'une route qui relierait le Témiscamingue à l'Abitibi et au chemin de fer Transcontinental. *«La situation économique des colons sera encore meilleure, dit-il, quand ces derniers pourront vendre leur bois librement»*. À ce propos, il regrette l'embargo mis sur l'exportation du bois de pulpe vers les États-Unis.

Après avoir déploré le pessimisme inexplicable dont sont teintées les interventions des conservateurs et avant de reprendre son siège, le député d'Abitibi entonnera



À l'occasion de l'inauguration de la route entre Montréal et l'Abitibi, Hector Authier accueillait le premier Ministre Adélard Godbout, à Amos en 1940. Source: Société d'histoire d'Amos



Hector Authier. Source: Société d'histoire et de généalogie de Val-d'Or

un hymne louangeur à l'endroit du gouvernement libéral *«qui a su continuer avec honneur la belle œuvre commencée par Sir Lomer Gouin»*. C'est l'action des libéraux qui a permis à la province de Québec *«de se maintenir en tête de toutes les provinces-sœurs»*. C'est pour toute ces raisons, selon lui, que les citoyens consciencieux s'écrient *«Vivent les surplus et vive le gouvernement libéral»*.

Authier avait réussi sa rentrée, il devait être content de lui.

Le Nord: salut de notre nationalité

On ne peut mettre en doute ni la bonne foi de M. Authier et son ardent désir de voir l'Abitibi et ses habitants accéder à une qualité de vie égale à celle des autres Québécois,

ni sa profonde et véritable connaissance de la région. C'est donc avec conviction que, le 14 mars suivant, le député d'Abitibi prononça un vibrant plaidoyer pour le prolongement des voies ferrées du Canadien Pacifique.

C'est la jonction d'une dernière portion du Transcontinental entre Taschereau et Senneterre qui a permis l'éclosion de l'Abitibi rurale. À la lisière nord du nouveau territoire, entre La Reine et Senneterre, les paroisses surgissent de terre à un rythme soutenu. Mais au moment où commence à se développer cette nouvelle partie du territoire, des villes minières voient le jour, au sud, le long de la faille de Cadillac où le sous-sol recèle de précieux et généreux gisements d'or et de cuivre, entre

autres. De nouveaux chemins de fer sont donc nécessaires pour relier ces centres à la grande ligne du Transcontinental qui passe plus au nord. M. Authier en est bien conscient tout comme il est aussi conscient que la province de Québec ne reçoit pas sa juste part du patrimoine ferroviaire canadien. Il le dira haut et fort.

Trois grands axes de développement

Dans un discours vif et persuasif que le journal *Le Canada* considérait comme *«l'un des plus éloquents prononcés depuis le début de la session»*, le député d'Abitibi commença par réfléchir sur les projets d'extension du système ferroviaire dans la province. Maintes questions découlèrent de cette réflexion. M. Authier avait une large vision du problème. Il réalisait combien de nouvelles lignes et de nouveaux embranchements étaient nécessaires à l'épanouissement de sa région, mais il constatait surtout avec beaucoup d'amertume que la province de Québec *«n'avait pas sa part des chemins de fer nationaux»*. Il craignait surtout l'hégémonie des provinces des Prairies, en citant en exemple la Saskatchewan qui faisait campagne pour une grande ligne qui la reliait à la baie d'Hudson. On pouvait alors évoquer un *«déséquilibre ferroviaire»*.

Dénonçant la mesquinerie de ceux qui étaient incapables de comprendre que les chemins de fer sont des outils de développement indispensables et qu'à ce compte on doit accepter qu'ils soient déficitaires, M. Authier rappela que Sir Wilfrid Laurier avait conçu le Transcontinental comme un tronc central à partir duquel de nombreux et utiles embranchements allaient irriguer les régions voisines. C'est presque avec rage que M. Authier soulignait qu'il n'y avait dans sa province que 12% de tout le réseau ferroviaire du Canada... tout ça avec 30% de la superficie du pays et 25% de sa population. Il y avait là une injustice nationale à corriger.

Le député d'Abitibi voyait grand, il voyait peut-être plus avec les yeux du cœur qu'avec ceux de la raison. Mais qui sait? Peut-être aurait-il fallu oser. Gesticulant, s'agitant, haussant la voix, brandissant des documents, embrassant son auditoire d'un regard tantôt courroucé, tantôt apitoyé, fai-

sant alterner silences inquisiteurs et grandes envolées, Authier essayait de convaincre ses pairs d'être généreux et compréhensifs envers cette nouvelle région «où pourraient naître de 15 à 20 villes industrielles et une centaine de paroisses agricoles».

Il fallait rattacher le Témiscamingue à l'Abitibi en prolongeant le Canadien Pacifique qui déjà venait du sud jusqu'à la grande ligne du Transcontinental. Le Canadien Pacifique, venant de Montréal, devrait aussi aller au-delà de Mont-Laurier, jusqu'à Maniwaki, voire même jusqu'au Grand Lac Victoria où on envisage la création d'une grande papeterie. Les vallées des rivières Harricana et Nottaway méritent elles aussi une ligne de chemin de fer dans chacune de leur vallée où surgiront les paroisses agricoles. Et plus tard, faudra bien pousser jusqu'à la baie de James. Un jour, c'est la plus grande partie des grains de l'Ouest canadien qui sera acheminée par la route de la baie de James. À la fin de son intervention, le député rappela à ses collègues qu'il y avait au Grand Lac Victoria et dans les bassins des rivières Harricana, Nottaway et Rupert... «des forêts capables d'alimenter à perpétuité une demi-douzaine de papeteries, sans parler des millions de chevaux vapeurs susceptibles de se transformer en pouvoirs hydrauliques... et de 8 à 10 millions d'acres de terres propres à l'agriculture et où les sols argileux valent les meilleures terres de la vallée du Saint-Laurent».

L'incorporation de la ville de Noranda

Il y avait déjà quelques milliers d'habitants à Noranda quand le député du comté proposa que la Chambre étudie le bill 81 constituant cette agglomération en corporation. Le débat qui suivit cette proposition fournit à certains députés l'occasion de manifester quelques signes évidents d'une regrettable mesquinerie et à d'autres, des ministres surtout, le peu de souci qu'ils faisaient de l'éthique parlementaire. En voici quelques exemples.

Établissons d'abord la liste des pétitionnaires: James Young Murdock (avocat, de Toronto), Samuel Clifton Thompson (ingénieur de mines, de New York), Humphrey

Wallingford Chadbourne (ingénieur de mines, de New York), Louis Kenneth Fletcher (ingénieur de mines, de Rouyn), Len Hill (entrepreneur, de New Liskeard, Ontario), Ernest Hibbert (gérant de mines, de Rouyn).

C'est le chef de l'opposition, Arthur Sauvé, qui amorça le débat en déplorant entre autres que l'un des requérants ne soit même pas sujet britannique. Il en profita pour rappeler d'entrée de jeu qu'il est déjà arrivé par le passé que «les richesses minières de la province aient été drainées par des étrangers». La suspicion du chef de l'opposition venait surtout de ce qu'il se disait étonné de l'empressement que les ministériels mettaient à vouloir prêter une attention si soudaine à cette région. Il ne se gêna d'ailleurs pas pour laisser entendre que des ministres et des députés avaient des intérêts dans ce dossier. Le bill d'incorporation prévoyait que quatre de ces messieurs, que l'on ne connaissait même pas, deviendraient conseillers municipaux. Ça, Sauvé ne l'acceptait pas. «Il faut connaître les dessous de ces entreprises» disait-il.

Sauvé alliait le sarcasme et l'ironie. Il ne comprenait pas que l'on fasse appel, en quelque sorte, à des étrangers «pour régénérer la race dans ce coin de pays» comme l'avaient plus d'une fois promis les libéraux. Après avoir clamé haut et fort que l'on verrait bientôt s'établir dans le Nord-Ouest du Québec une ville canadienne-française –qu'on se rappelle les sermons des évêques et des missionnaires, et les discours patriotiques des ministres– Sauvé affirmait que les libéraux livraient maintenant cette terre à «des promoteurs qui ne sont pas canadiens-français».

En réalité, le chef de l'opposition et député du comté de Deux-Montagnes, prétendait tout simplement que certains des ministres et des députés du parti au pouvoir avaient des intérêts dans l'entreprise de la Noranda.

L'honnêteté de Taschereau

Taschereau, le premier ministre, réagit en repoussant les insinuations du chef de l'opposition et en jurant de sa grande honnêteté et de celle de toute son équipe. Après avoir été accusé d'autocratie par M. Sauvé,

HECTOR AUTHIER (1881 - 1971)

Agent des Terres et des Mines 1912-1922

Maire d'Amos et préfet du comté 1914-1918

Député (libéral) du comté d'Abitibi 1923-1936

*Député du comté de Chapleau à la Chambre des Communes
1940-1945*

16 janvier 1924

Premier discours en Chambre

14 mars 1924

Prolongement des voies ferrées du C.P.R.

23 mars 1924

Subvention à la National Transcontinental Railway Branch Lines Company

3 février 1926

Incorporation de la Ville de Noranda

18 mars 1926

Mise au point sur la mine «Abana»

2 février 1927

Construction de routes en Abitibi

Les débats de l'Assemblée législative

16^e législature 1923-1927

le premier ministre prit quand même le temps de faire une distinction entre les intérêts légitimes et les intérêts illégitimes. Il poussa même plus loin en accusant M. Sauvé de manquer de patriotisme...

«en essayant de perturber le développement de la région de Rouyn». Taschereau n'avait pas compris que Sauvé regrettait surtout que des Canadiens français ne soient pas partie prenante du projet de la Noranda.

Dans sa réfutation des arguments de Sauvé, Taschereau rappela que déjà le gouvernement – l'année précédente – avait consenti des faveurs semblables à d'autres compagnies à River Bend, dans la région du lac Saint-Jean. Y avait-il alors lieu de se vanter des conditions faites aux compagnies d'aluminium... qui en guise de remerciements inondèrent les meilleurs terres sur le pourtour du lac et menèrent à la ruine des dizaines d'habitants... canadiens-français, bien évidemment.

Quand M. Sauvé eût appelé au premier ministre que déjà, dans le passé, des prospectus d'une compagnie minière avaient été distribués où apparaissait le nom de M. Athanase David, secrétaire de la province, M. Taschereau déclara avec fierté qu'il ne rougirait pas d'être directeur d'une centaine d'entreprises. Pour sa part, le ministre du Travail, M. Galipeault, député de Bellechasse, avoua que lui aussi possédait des intérêts dans une compagnie minière. D'après lui, *«la province ne pourrait que gagner à être administrée par des ministres riches ou enrichis».*

Au député conservateur Duranleau, de Montréal-Laurier, qui lui demande s'il croit qu'un ministre peut très bien remplir son devoir quand il détient des intérêts dans une firme qui fournirait des matériaux à la province, le premier ministre répond qu'il parlera de cela plus tard. Là on parlait de Noranda. Ce qui poussait Arthur Sauvé à traiter ces nobles hypocrites de jocrisses! *«Nouveaux Crésus de la province, je vous salue»!* ajouta-t-il.

Pendant ce temps, Hector Authier attendait...

Il n'intervint qu'une fois. Lui qui songeait avant tout au mieux-être des hommes et des femmes d'Abitibi, devait s'interroger



Hector Authier, peu avant son décès, à Montréal, en 1971. Source: Société d'histoire d'Amos

sur les sentiments véritables qui animaient quelques-uns de ses collègues. Sans doute incapable de malversations et sans doute également incapable de rivaliser en mesquinerie avec députés alanguis et ministres chevronnés, il se contenta de souhaiter que l'on fasse en sorte que la compagnie Noranda puisse mettre en valeur les ressources de la région pour le plus grand bénéfice de cette région et de ses habitants. Pourquoi alors ne pas lui consentir ce que l'Ontario offre à des entreprises de même nature.

Ce furent là, sans doute, les paroles les plus sensées prononcées lors de cette séance. À ne pas oublier cependant: le ministre du Travail (M. Perrault) reconnaît que cette compagnie, grâce à sa mine, va ouvrir à la civilisation une région située à

600 milles de Québec. Et pour lui, ce qui est le plus important, c'est que *«la compagnie paie tout pour fonder sa ville».* Le bill de l'incorporation de la ville de Noranda recevra la sanction royale le 11 mars 1926.

Une route pour relier l'Abitibi au reste de la province

Après s'être battu pour les chemins de fer, Hector Authier monta de nouveau au créneau le 2 février 1927 pour réclamer ardemment cette grande route dont l'Abitibi avait un urgent besoin. Cette route qui reliera Mont-Laurier à Louvicourt ne sera réalisée qu'entre 1934 et 1939. Déjà Authier la réclamait à grands cris dès 1927.

Au moment où il prend la parole, deux grandes routes régionales sont à la veille de désenclaver l'Abitibi. La première reliera la frontière ontarienne à l'extrémité est *«de la partie argileuse de notre comté»*, c'est-à-dire Louvicourt. La grande voie permettant de joindre l'Abitibi au Témiscamingue se fera attendre un peu plus longtemps. Quant à cette grande route qui ouvrirait la région vers le sud par la vallée de la Gatineau, elle passerait, selon Authier, par le plateau du Grand Lac Victoria. Le temps venu, elle passera

ailleurs.

Le grand souci de M. Authier, c'est de relier l'Abitibi au reste de la province. Pour lui et avant tout, c'est la barrière des Laurentides qui se dresse comme le grand obstacle au désenclavement et à l'ouverture au reste du pays. Dans son esprit, il y a une barrière entre la vallée du Saint-Laurent et *«l'autre côté des Laurentides».* M. Authier voit grand. Pour mettre en valeur les 10 000 000 d'acres de terre propres à la culture de l'Abitibi, il faut non seulement des routes mais encore et encore des chemins de fer, dont un qui mènerait à la baie d'Hudson, rien de moins.

Pour le député Authier, l'œuvre de «son» gouvernement en Abitibi allait demeurer *«comme un monument de clairvoyance et de sagesse».*